

VOL 30 ÉDITION MAI 2025

Journal municipal

Que nous raconte St-Rémi



www.st-remi-de-tingwick.qc.ca



Membres du conseil municipal

Pierre Auger Maire

Alain Groleau, conseiller poste # 1

Poste # 4 VACANT

Marie-Josée Roulx, conseillère poste # 2

Brigitte Nadeau, conseillère poste # 5

Marco Couture, conseiller poste # 3

Pierre Lenoir, conseiller poste # 6

Employés municipaux et coordonnées

JULIE PARIS

Directrice générale et greffière-trésorière.

dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SAMUEL JODOIN

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Sur rendez-vous

Téléphone 819 359-2731 p. 3

inspecteur@st-remi-detingwick.qc.ca

ÉMILIE BAZINET

Adjointe à la direction générale et coordonnatrice des loisirs

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

loisirs@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SÉBASTIEN DUCHARME

Inspecteur municipal

Téléphone 819 359-2067

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

Services aux citoyens

BUREAU MUNICIPAL

1461, rue Principale

819 359-2731

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h

Vendredi

Fermé

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

POSTES CANADA

1459, rue Principale

819 359-3731

Maître de poste : **Sylvie Bergeron**

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au Mercredi : 11h à 15 h

Jeudi : 11 h à 13 h | 14 h à 18 h

Vendredi: 11 h à 13 h.



Bon matin, bonjour ou bonsoir, chers St-Rémien / St Rémiennne. Tout dépend du moment auquel vous lisez votre journal municipal. Café à la main ou apéro? Peu importe, l'important c'est que vous le lisiez, il contient une foule d'info sur votre municipalité!

Dans un premier temps, un bref topo sur le projet de carrière. À l'assemblée de conseil du lundi 12 mai, les règlements de zonage ont été expliqués par notre urbaniste attirée à ce sujet. Suivant la réception de signatures pour la tenue d'un registre, quelques zones concernées seront éligibles à la signature du registre pour une demande de référendum, ces zones seront expliquées dans l'avis public.

La première étape étant la demande de la tenue d'un registre, et non la demande d'un référendum. Ce qu'il est important de souligner, c'est que le registre est un peu plus officiel que la demande de tenu de ce dernier. Le registre se déroule sur une seule journée et les signatures seront recueillies au bureau municipal en personne et vous devez être au préalable inscrit sur la liste électorale de la municipalité (tel que pour une élection provinciale ou fédérale). Ainsi, cette journée est prévue le lundi 2 juin. Et par la loi, les bureaux seront ouverts de 9 : 00 à 19 :00 pour recueillir les signatures. N.B. Le registre est une étape un peu plus rigoureuse que la demande de tenue du registre, elle est assujettie à la Loi sur les élections et les référendums et vous devez être habilité à voter pour y avoir droit. Je le souligne que c'est la loi, on n'invente rien.

Dans un autre ordre d'idée, les travaux d'entretien de nos chemins et de nos infrastructures ont débuté pour la saison estivale. Les équipements de parc achetés dernièrement seront installés sous peu. Des luminaires ont été changés dans les rues aux Trois-lacs. De plus, l'ouverture des soumissions pour exécuter les travaux de réfection entrepris l'automne passé dans le rang Hinse seront ouvertes mi-mai et, si tout est conforme, le contrat sera octroyé début juin et les travaux ont été demandés pour août. Sous peu aura aussi lieu le forage exploratoire de recherche d'eau supplémentaire pour approvisionner le secteur des Trois-lacs. Nous nous croisons les doigts pour que ce soit fructueux et concluant.

Sur une note plus récréative, le 26 avril dernier, j'ai été invité par Pêche Nicolet à l'ouverture de la saison de pêche. Les maires de Victoriaville, Notre-Dame et Chesterville étaient présents ainsi que plusieurs propriétaires riverains et amateurs de pêche. Il y a eu une belle présentation de l'organisme et aussi un petit ensemencement symbolique de truites a été fait. Je ne suis personnellement pas un amateur de pêche, j'y vais ici et là sur invitation et lors de voyage à l'extérieur, mais j'ai été impressionné par la vitalité de l'organisme et l'équipe de bénévoles qui œuvre à faire rayonner et profiter l'organisme! À découvrir et faire découvrir!

<https://pechenicolet.com/>

Pierre Auger
maire



QUE S'EST-IL PASSÉ LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025

- Adoption du 2e projet du Règlement 2029-224 amendant le Règlement de zonage numéro 2008-101;
- TECQ– Programmation version numéro 7;
- Acceptation de soumission pour travaux de peinture au bureau municipal;
- Camp de jour, soutien de la demande déposée par la FQM;
- Acceptation de la demande de contribution du comité Pêche Nicolet;
- Proclamation de la semaine des bénévoles;

QUE S'EST-IL PASSÉ LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2025

- Présentation et explication des Règlements de zonage 2024-229-1 et 2024-229-2 ainsi que les procédures pour le registre par Mme Caroline Adam, urbanisme;
- Adoption des Règlements 2024-229-1 et 2024-229-2 amendant le Règlement de zonage numéro 2008-101;
- Acceptation de l'addenda des frais d'urbanisme-EXP;
- Acceptation de soumission pour l'abat-poussière`
- Acceptation de soumission pour le nettoyage des rues ;
- Autorisation pour réparation et peinture de l'attache de la gratte à sens-unique;
- Dépôt du plan d'intervention de voirie 2025;
- Adhésion 2025 à Copernic;
- Entente de service d'inspection avec la MRC et désignation de personnes et fonctionnaire responsables;
- Fermeture du bureau municipal pour la période des vacances de construction 2025; Les semaines du 20 et 27 juillet 2025;
- Autorisation de destruction de documents inactifs;
- Renouvellement de l'entente de service juridique de première ligne– Lavery;
- Achat de panier de basket-ball-Programme FRR;
- Autorisation de budget pour le jardin auto fertile;
- Autorisation CPTAQ pour le MTQ ainsi que pour la Cabane à Lune-eau.
- Autorisation de budget pour le jardin auto fertile;
- Autorisation CPTAQ pour le MTQ ainsi que pour la Cabane à Lune-eau.

DATES DES TROIS PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Le 9 juin, 14 juillet et le 11 août 2025

Veillez prendre note, que tous les procès-verbaux sont une fois adoptés sur le site internet dans la section → administration → séance du conseil.

Bonne lecture.

**RÈGLEMENT SUR LE CONTRÔLE PROVISOIRE DES INTERVENTIONS LIÉES À L'EAU
SECTEUR DES TROIS-LACS**

En juillet 2024, les membres du Conseil ont adopté un Règlement établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau. Ce règlement fût adopté, car, le puits municipal de ce secteur s'assèche en été et diminue drastiquement les jours suivants la fin de semaine.

À ce moment, la volonté des membres du conseil était de prendre le temps d'analyser la capacité du réseau afin de s'assurer que la desserte en eau soit adéquate pour le secteur des Trois-Lacs.

Pour réussir à assurer l'approvisionnement en eau durant cette période, le Règlement sur le contrôle a mis des dispositions importantes que les citoyens de ce secteur se doivent de respecter .

sous peine de contraventions et de pénalités.

Voici un résumé des dispositions du Règlement 2024-225 établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau.

Article 5 : Prohibition pour établissement d'hébergement touristique

*De délivrer un permis de construction pour l'ajout d'une chambre ou unité d'hébergement.

*D'ajouter tout nouvel établissement et de permettre le nombre de personnes supérieur à deux par chambre dans un établissement d'hébergement.

Article 6: Dispositions spécifiques à l'arrosage extérieur.

*Entre le 1er mai et le 30 septembre, l'arrosage extérieur de fleurs, arbustes, et autres végétaux à l'aide de boyau d'arrosage automatique ou tout autre dispositif est autorisé suivant un horaire déterminé selon votre adresse civique. (Vous référez au Règlement)

*L'arrosage de pelouse est interdit en tout temps, à l'exception de nouvelle pelouse selon un horaire déterminée au Règlement.

Article 7: Dispositions spécifiques au remplissage des piscines, spas et réservoirs.

*Entre le 1er mai et le 30 septembre de chaque année, le remplissage des piscines, spas et réservoirs à l'aide d'un boyau relié de quelque manière que ce soit à la conduite d'eau potable municipale est permis selon un horaire déterminé. (Vous référez au Règlement)

*La vidange pour les spas est autorisée uniquement deux fois entre cette même période.

Article 8: Dispositions spécifiques aux bassins paysagers:

*L'alimentation continue en eau potable est interdite. Le remplissage initial et la mise à niveau, qui sont assurés par la conduite d'eau potable, doivent être munis par un système fonctionnel assurant la recirculation de l'eau.

Article 9: Dispositions spécifiques au lavage des véhicules, biens meubles et propriétés

*Le lavage à l'aide d'un boyau est permis selon un horaire par adresse civique.

*Le lavage des aires de stationnement et des entrées est interdit en tout temps. (Vous référez au Règlement)

**CONSIDÉRANT QUE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL, LA MUNICIPALITÉ SERA TRÈS VIGILANTE
QUANT AU RESPECT DE RÈGLEMENT.**

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION ET COMPRÉHENSION.

L'intégralité du règlement se trouve sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [Règlements municipaux -](#)

[Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick](#)



PROCHAINES DATES COLLECTES DES BACS ROULANTS

LUNDI 2 JUIN
COMPOST



MARDI 3 JUIN
RECYCLAGE ET DÉCHETS



LUNDI 16 JUIN
COMPOST



MARDI 17 JUIN
RECYCLAGE



MARDI 24 JUIN
DÉCHETS



MARDI 1 JUILLET
RECYCLAGE



LUNDI 14 JUILLET
COMPOST



MARDI 15 JUILLET
DÉCHETS ET RECYCLAGE



FAITES NOUS PARVENIR VOS ARTICLES AVANT LE 8 JUIN
INFO@ST-REMI-DE-TINGWICK.QC.CA



Fête de la pêche

Trois-Lacs à Val-des-Sources



Samedi le 7 juin 2025
Enregistrement à 8 am

Club de chasse et pêche Larochele
231 boul Larochele, Val-des-Sources

- ✓ **Initiation à la pêche pour les 6 à 17ans**
- ✓ **Permis de pêche donné aux initiés jusqu'à la majorité**
- ✓ **Canne à pêche gratuite**
- ✓ **Carte assurance maladie requise.**
- ✓ **Diner hot-dog et remise de prix pour les jeunes.**

On vous attend en grand nombre pour cette belle journée!

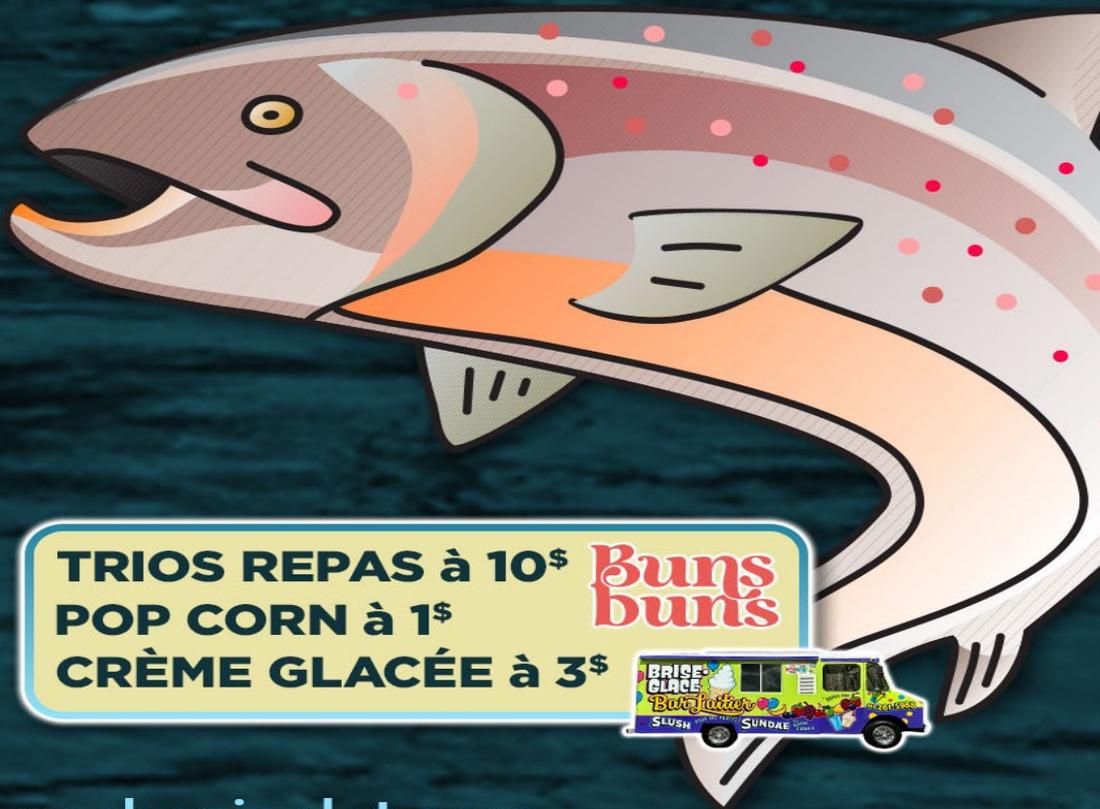
Info : Sylvain Courtemanche 819-620-2937

31 mai et 1^{er} juin

FESTIVAL DE LA TRUITE DE VICTORIAVILLE

Parc Terre-des-Jeunes

 facebook.com/PecheNicolet



pechenicolet.com



FESTIVAL DE LA TRUITE DE VICTORIAVILLE

Samedi
Dimanche
31 mai • 1^{er} juin
2025

Gratuit
PERMIS DE PÊCHE
NON REQUIS

ZONE PÊCHE EN HERBE

ZONE PÊCHE À LA MOUCHE

ZONE PÊCHE FAMILIALE

3 500 TRUITES MISES À L'EAU
en 3 jours

ACCUEIL

ZONE ALIMENTAIRE

TIRAGE
5\$ du billet ou 3 pour 10\$
À GAGNER:
· Bicyclette électrique
· Canot gonflable
· Planche à pagaie gonflable
· Cannes à pêche
· Droit d'accès et beaucoup d'autres prix

TERRE-DES-JEUNES | VICTORIAVILLE
25, rue du Barrage

FONTAINE D'EAU FROIDE
APPORTEZ VOS BOUTEILLES RÉUTILISABLES

FORMATION GRATUITE POUR LES 6 À 17 ANS

Pêche en herbe
samedi et dimanche : 10 h 30 à 13 h
inscription obligatoire sur le site : www.pechenicolet.com

PÊCHE À LA MOUCHE

3 groupes de 6 personnes : coût 25\$
dimanche : 10 h 30 - 12 h et 13 h 30
inscription obligatoire sur le site : www.pechenicolet.com

- **PÊCHE EN RIVIÈRE GRATUITE TOUTE LA JOURNÉE**
- **ENSEMENCEMENT AUX HEURES**

PROGRAMMATION**Samedi et dimanche**

10 h à 16 h

- **Ma première truite !**
Aux 2 bassins Pronature pour les enfants de 2 à 12 ans (équipement fourni)
- **Pêche une truite étiquetée**
Au bassin Canadian Tire et gagne un droit d'accès pour une journée de pêche sur le parcours! (possibilité de prêt d'équipement)
- **Jeu gonflable pour les tout-petits**
- **L'association forestière du sud du Québec donnera des arbres**
- **Zone alimentaire**
Repas trio à 10\$
Crème glacée à 3\$
Popcorn à 1\$
- **Dimanche : pré-ouverture**
- 9h 30 Activité spéciale pour les aînés de quelques CHSLD aux bassins Pronature

N'oublie pas ta gourde d'eau et ta glacière pour rapporter ta truite!



Mai

Vendredi, 2 mai 18h30 : **Activité d'expériences scientifiques!** (famille)

Samedi, 3 mai 10h30 : **Peinture créative** avec accessoires inusités avec Mano Art (5-12 ans)

Mercredi, 7 mai 18h30 : **Chill Together!**
Conversation de groupe en anglais (adulte)

Vendredi, 9 mai 18h30 :
Conférence « **Mieux connaître notre patrimoine bâti et nos lieux patrimoniaux** »
par André Moreau (adulte)



Mercredi, 14 mai 18h30 :
Club de lecture, pour le plaisir de partager! (ado et adulte)

Vendredi, 16 mai 14h : **Atelier de couture** à la main, fabrication d'un coussin en cœur (7 ans et +)

Samedi, 17 mai 10h30 : **Heure du conte et bricolage** (3 à 8 ans)

Mercredi, 21 mai 10h : **Atelier parent-enfant « À la découverte des livres : les précurseurs du langage, mon rôle de parent »** (0-5 ans)

Mercredi, 21 mai 13h30 : **Rencontre techno** aide avec tablette/cellulaire (adulte)

Vendredi, 23 mai 17h : **Découverte jeux de société** par Attirail Cerberus (famille)

Samedi, 24 mai de 9h : **Coin biblio à la fête horticole** au parc Anna-C.-Picard (famille)

Vendredi, 30 mai 18h30 : **Bar à bricolage** (5-12 ans)

Août

Mercredi, 6 août 18h15 : **Atelier de couture à la main**, fabrication d'une pochette à coulisse avec lavande (ado et adulte)

Vendredi, 8 août 14h : Conférence « **Initiation à la généalogie** » par la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières (adulte)

Samedi, 9 août 10h30 : **Heure du conte et bricolage** (3 à 8 ans)

Mercredi, 13 août 18h30 : **Club de lecture**, pour le plaisir de partager notre passion pour la lecture! (ado et adulte)

Vendredi, 15 août 16h à 19h :
Activité de clôture du Club de lecture d'été TD Party Mousse! Apportez votre maillot!
Pour les jeunes qui aiment s'amuser!

Mercredi, 20 août 13h30 : **Rencontre techno** aide avec tablette/cellulaire (adulte)

Samedi, 23 août 10h : **Yoga familial** (en plein air si la température le permet)

Mercredi, 27 août 18h30 : Conférence « **8 façons écoresponsables de valoriser les matières organiques à la source** » par Serge Fortier, environnementaliste (adulte)



Vendredi, 29 août 18h30 : **Activité d'arts plastiques : collage géant!**
On découpe plein d'images et on crée une fresque collective sous le thème « un monde imaginaire » (5-12 ans)

Juin

Mercredi, 4 juin 18h30 : **Chill Together!**
Conversation de groupe en anglais (adulte)

Vendredi, 6 juin 18h30 : **Conférence-atelier « Mieux comprendre l'IA (intelligence artificielle) et comment bien l'utiliser »**
Apportez tablette ou portable (ado et adulte)

Mercredi, 11 juin 18h30 : **Club de lecture**, pour le plaisir de partager! (ado et adulte)

Samedi, 14 juin dès 9h30 : **Fête d'ouverture du Club de lecture d'été TD!** Viens t'inscrire au Club et t'amuser sur les 3 étages! Sacs-surprise aux 150 premiers inscrits! (pour les jeunes)

Mercredi, 18 juin 10h : **Atelier parent-enfant « À la découverte des livres : l'apprentissage par les sens »** (0-5 ans)

Vendredi, 20 juin 13h30 : **Rencontre techno** aide avec tablette/cellulaire (adulte)

Mercredi, 25 juin 14h : **Atelier de couture** à la main, fabrication d'un sac en jeans recyclé (7 ans et +)

Vendredi, 27 juin 18h30 : **Bar à bricolage** à l'extérieur si le temps le permet! (5-12 ans)

Samedi, 28 juin 10h30 : **Heure du conte et bricolage** (3 à 8 ans)



Warwick

Warwick

Programmation 100% gratuite! Inscris-toi!

Le Gazstore
Clinique dentaire Warwick
Uniclôtures Bois-Francis
Métallomax
Groupe Degrandpré
Smurfit Westrock
Familliprix de Warwick
Fromagerie Victoria Warwick
Sablière Warwick

Merci aux commanditaires pour les prix de participation remis lors des activités!



Horaire

Lundi : 13h à 20h
Mercredi : 9h30 à 20h
Vendredi : 13h à 20h
Samedi : 9h30 à 12h30

Bibliothèque P.-Rodolphe-Baril

181, rue Saint-Louis
819 358-4325

culture@villedewarwick.quebec
Facebook : Bibliothèque de Warwick

Juillet

Mercredi, 2 juillet à 18h15 : **Atelier de couture** à la main, fabrication d'un *sac magique!* (ado et adulte)



Vendredi, 4 juillet à 18h30 :
Micro-spectacle de musique amateur
Tu joues d'un instrument? En toute simplicité, la bibliothèque te propose de jouer devant public. Idéal pour la guitare, ukulélé, chant, piano, violon,... (tout âge)

Samedi, 5 juillet dès 10h30 : **Chasse aux petits objets cachés** (partout dans la bibliothèque!)
Viens aiguïser ton sens de l'observation! (pour les jeunes)

Mercredi, 9 juillet 13h30 : **Rencontre techno** aide avec tablette/cellulaire (adulte)

Vendredi, 11 juillet à 18h30 : **Pop-corn et bar à bricolage!** Profitez du matériel mis à votre disposition pour créer librement! (5-12 ans)

Samedi, 12 juillet 10h30 : **Heure du conte et bricolage** (3 à 8 ans)

Mercredi, 16 juillet 18h30 : **Club de lecture**, pour le plaisir de partager! (ado et adulte)

Vendredi, 18 juillet 14h : **Jeux divers à l'extérieur de style kermesse** (famille)

Samedi, 19 juillet 10h : **Yoga familial** (en plein air si la température le permet)



Programmation estivale 2025

Bibliothèque P.-Rodolphe-Baril

Gratuit!



Pour petits...

et grands!

Warwick



CENTRE MULTI-SPORTS, 819-358-5051

11A, STE-JEANNE D'ARC, WARWICK, QC., J0A 1M0

www.centremultisports.ca

Été 2025

Bains libres

Les bains libres du mardi de 18h à 19h30 se poursuivent tout l'été jusqu'au 12 août. (Fermé les mardis 24 juin et 1^{er} juillet et pour entretien du 18 août au 7 septembre)

**Offerts gratuitement aux résidents par la Ville de Warwick.*

Aquaforme en eau peu profonde du 16 juin au 14 août

Les lundis de 10h30 à 11h30 et les jeudis de 9h à 10h

Bienvenue à tous et aux mamans avec bébé dans l'aquapoussette!

Circuit Aqua-Fitness

Groupe 1 : Mardi 17 juin 8h30 à 9h30, les lundis 23 et 30 juin 9h à 10h, les mardi 8-15 juillet 9h à 10h, les lundis 21-28 juillet et 4 août 9h à 10h, mardi 12 août 9h à 10h

Groupe 2 : Les jeudis de 10h30 à 11h30 du 19 juin au 14 août.

Prix : 100\$/9 cours, 180\$/18 cours ou 15\$ à la fois

Entraînement en longueur

Les lundis et jeudis de 12h à 13h

Les mardis de 6h à 7h AM

** Pas d'entraînement en longueur les 2 semaines de la construction*

Carte Multi-Longueurs : 130\$/20 entrées, à la fois : 8\$

Cours de natation, session intensive du 30 juin au 17 juillet 2025

Nageur 1 à 5, pour les jeunes de 5 ans et plus, du lundi au jeudi de 16h30 à 17h30
120\$ pour 12 cours de 60 minutes.

Badminton et Pickleball libre

Les lundis de 19h à 20h30 du 5 mai au 14 juillet.

Les mardis de 18h à 21h (Fermé les mardis 24 juin et 1^{er} juillet) **Les mardis sont offerts gratuitement aux résidents de Warwick, par la Ville de Warwick, 3 terrains de 18h à 19h30 et 3 terrains de 19h30 à 21h.*

Tarifs : Étudiant 6\$, adulte 7\$

Il est également possible de louer la piscine ou le gymnase.
Combo : 1 heure de piscine et 2h 1/2 gymnase pour 125\$tx.





LES ORGANISMES

FONDATION
*pour la
Jeunesse*
PIERRE LÉGARÉ

Donnez!



« Pour croire en soi,
il faut d'abord que quelqu'un ait cru en nous »
Pierre Légaré, humoriste 1949-2021

Voir la vidéo



Jonathan Decubber & William Gagnon vous invitent à

Pour TOUS les adolescents de 12 à 17 ans



Voyage 2025

un chalet de luxe

Lasertag et Katag extérieur



Feu de camp et légendes

Du 30 juin au 3 juillet 2025

350\$

repas et activités inclus

Inscris-toi



Horaire dans le formulaire d'inscription



Plessisville
Victoriaville
Warwick
Saint-Albert

Plusieurs arrêts prévus



Premier versement de 150 \$ à l'inscription
Paiement complet avant le 30 mai



DINER DES FINISSANTS AU MANOIR DU LAC WILLIAM



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MERCREDI LE 28 MAI 2025



✓ Venez échanger avec nous!

✓ Rapport d'activité

✓ Rapport financier

✓ Election du Conseil d'administration

✓ Perspective 2024-2025

✓ Questions diverses



SALLE
Communautaire
ST-REMI-DE-TINGWICK

RÉSERVATION AVANT LE 26 MAI

● LUCIE BREAUULT 819-359-2154
Lina Gauthier 819-358-0689



TOUS LES *jeudi* A 13H30

PARC MUNICIPAL
DES TROIS LACS

PETANQUE

Le club

FADOQ DE ST-REMI-DE-TINGWICK

OYÉ! OYÉ! OYÉ!

Invitation de l'Association
des résidents du Trois-Lacs
pour l'assemblée générale annuelle

le 8 juin prochain à 9h00 a.m.

au CAMP MUSICAL de Val-des-sources

Bienvenue à tous!



8 juin : Dimanche à 8h30

Action de grâces par Jeanne d'Arc

André Luneau par Pauline Descormiers

André Luneau 3^{ème} par Michèle et Richard Thibault

Marcel Laroche par Manon et Adrien Ducharme

Lampe du Sanctuaire : Michèle et Richard Thibault

22 juin : Dimanche à 8h30

Eddy Nolin par l'Ass. aux funérailles

Thérèse et Julien Beauchesne par Michel Beauchesne

Lampe du Sanctuaire : Jocelyn et Johanne Crête

29 juin : Dimanche à 8h30

Thérèse Laroche par Michel Beauchesne

Aimé Marchand par l'Ass. aux funérailles

Lampe du Sanctuaire : Jeanne d'Arc et sa famille



Gilles Coderre

gilles.coderre@sogetel.net

CONCERT
**LES VIOLONS
TRADITIONNELLS
DE L'ÉRABLE**



→ **22 JUIN**

HEURE: 14H00
PRIX: 20\$

2025

À L'ÉGLISE DE NOTRE-DE-DAME-DE-HAM
25, RUE DE L'ÉGLISE

*Spectacle-bénéfice au profit de la Fabrique Saint-André
Bessette, communauté de Notre-Dame-de-Ham.*

*Les profits recueillis seront consacrés à l'entretien de l'église
et à assurer les services qu'elle doit rendre.*

La berce du Caucase, une indésirable envahissante au Centre-du-Québec.

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante exotique envahissante introduite au Québec il y a plusieurs années en tant que plante ornementale qui se retrouve maintenant de l'Outaouais au Bas-Saint-Laurent, en passant par le Saguenay. Elle pousse le long des cours d'eau, en bordure des routes, dans les fossés de drainage routier, sur les terres en friche et dans les sous-bois.

Risques pour l'humain

Au contact avec la peau, la sève de la berce du Caucase peut provoquer des lésions cutanées importantes qui peuvent s'apparenter à des brûlures de second degré (dermatite sévère). Cela est dû au fait que la sève contient des toxines qui sont activées par la lumière du soleil. La peau perd alors son immunité naturelle aux rayons UV, provoquant ainsi des brûlures.

En cas d'exposition à la sève de la berce du Caucase, éliminez le plus rapidement possible la sève à l'aide d'un papier absorbant, tout en évitant de la répandre davantage. Lavez ensuite avec du savon et rincez abondamment avec de l'eau l'endroit touché. Recouvrez les zones atteintes afin d'éviter toute exposition à la lumière du soleil pour une durée minimale de 48 heures. Changez de vêtements et lavez-les seuls afin d'éviter toute contamination croisée de vos autres vêtements.

Dans le cas où vos yeux sont atteints, rincez abondamment à l'eau vive pendant au moins dix minutes puis portez des lunettes de soleil sombres afin de réduire l'exposition à la lumière.

Comment l'éliminer?

Si vous avez de la berce du Caucase sur votre terrain, veuillez en informer votre inspecteur municipal, il pourra vous guider pour la suite. Si vous désirez éradiquer vous-même la berce du Caucase, plusieurs consignes de sécurité doivent être respectées afin d'éviter des brûlures. En effet, un équipement de protection est nécessaire pour traiter sans danger la berce du Caucase.

Dans la plupart des cas, l'arrachage suffit à éliminer un plant de berce du Caucase. La racine des plants matures doit être sectionnée à environ 20 cm sous la surface du sol. Par la suite, la racine doit être sectionnée de la tige et coupée en plusieurs morceaux afin de la faire sécher au soleil, ainsi celle-ci ne pourra repartir un autre plant. Si des fleurs ou des graines sont présentes, les ombelles doivent être préalablement coupées et mises dans un sac-poubelle. Cela permet d'éviter la propagation des graines sur le site et de créer ainsi une banque de graines dans le sol. Il est à noter que les fleurs peuvent continuer à se développer en graines, même une fois la tige coupée. D'où l'importance de couper les fleurs et de les éliminer adéquatement. Le reste de la plante peut être laissé sur place sans risque de reprise de la plante.

Les pesticides sont utilisés dans de rares cas. L'épandage doit se faire à un moment particulier de la croissance de la plante pour être efficace. De plus, diverses normes doivent être respectées, particulièrement en milieu riverain.

Reconnaître la berce du Caucase et la différencier des autres espèces semblables

D'autres espèces présentes au Centre-du-Québec peuvent être confondues avec la berce du Caucase : l'angélique pourpre, le panais sauvage et la berce laineuse (*Heracleum maximum*). Cette

dernière peut également provoquer des dermatites, mais celles-ci sont moins importantes que celles provoquées par la berce du Caucase.

Pour différencier la berce laineuse de la berce du Caucase :

- La taille de la berce laineuse n'excède pas les 3 mètres, alors que la berce du Caucase peut atteindre les **5 mètres de hauteur** avec des ombelles de diamètre pouvant dépasser les 50 cm ;
- La feuille composée de 1 à 3 folioles de la berce du Caucase **est immense, profondément découpée et le dessous a peu de poils**. Celle de la berce laineuse est nettement plus petite, moins découpée, moins dentelée et le dessous est couvert de nombreux petits poils blancs ;
- La **tige creuse et cannelée** de la berce du Caucase est parsemée de **taches pourpres** et de quelques poils en crochets, alors que la tige de la berce laineuse a rarement des taches pourpres et est très poilue.

Actions de COPERNIC

Depuis 2018, COPERNIC effectue des campagnes de détection et de contrôle de la berce du Caucase dans l'amont du bassin versant de la rivière Bulstrode, en partenariat avec le MAPAQ, le MELCC ainsi que les différentes municipalités.

En 2020, plusieurs sites touchés par la berce du Caucase ont été repérés en bordure de la rivière Nicolet, depuis la municipalité de Ham-Nord jusqu'à la ville de Victoriaville. L'équipe de COPERNIC vise à poursuivre la campagne de détection le long des berges de la rivière Nicolet pour les prochaines années, afin de valider l'étendue de sa propagation et de dresser ainsi un plan d'action sur plusieurs années.

Soyez assuré que l'équipe de COPERNIC travaille à la surveillance de la berce du Caucase sur le territoire du bassin versant de la rivière Nicolet.

Restez à l'affût de cette plante exotique envahissante très dangereuse. Si vous croyez en avoir aperçu, vous pouvez nous transmettre les informations (emplacement et photos) par courriel à berce@copernicinfo.qc.ca ou par téléphone au 819-353-2121 #227.

LA BERCE DU CAUCASE,

une indésirable envahissante au Centre-du-Québec

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante exotique envahissante introduite au Québec il y a plusieurs années en tant que plante ornementale.



Où retrouve-t-on la berce du Caucase ?

La berce du Caucase se retrouve maintenant de l'Outaouais au Bas-Saint-Laurent, en passant par le Saguenay. Elle pousse le long des cours d'eau, en bordure des routes, dans les fossés de drainage routier, sur les terres en friches et dans les sous-bois.



Risques pour l'humain

Au contact avec la peau, la sève de la berce du Caucase peut provoquer des lésions cutanées importantes qui peuvent s'apparenter à des brûlures de second degré (dermatites sévères). Cela est dû au fait que la sève contient des photophytotoxines (furanocoumarines), soit des toxines qui sont activées par la lumière du soleil. La peau perd alors son immunité naturelle aux rayons UV, provoquant ainsi des brûlures.

En cas d'exposition à la sève de la berce du Caucase, éliminez le plus rapidement possible la sève à l'aide d'un papier absorbant, tout en évitant de la répandre davantage. Lavez ensuite avec du savon et rincez abondamment avec de l'eau l'endroit touché.

Couvrez les zones atteintes afin d'éviter toute exposition à la lumière du soleil pour une durée minimale de 48 heures. Changez de vêtement et lavez-les seuls afin d'éviter toute contamination croisée de vos autres vêtements.

Dans le cas où vos yeux sont atteints, rincez abondamment à l'eau vive pendant au moins dix minutes puis portez des lunettes de soleil sombres afin de réduire l'exposition à la lumière.

Comment l'éliminer ?

Nous vous conseillons de ne pas tenter d'arracher la berce du Caucase par vous-même, car cela pourrait vous occasionner des brûlures. Contactez plutôt les gens de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase. Les intervenants sont formés et équipés pour pouvoir procéder à ce genre de travaux sans risque de brûlure. En effet, un équipement de protection est nécessaire pour traiter sans danger la berce du Caucase.

Dans la plupart des cas, l'arrachage suffit à éliminer un plant de berce du Caucase. La racine des plants matures doit être sectionnée à environ 20 cm sous la surface du sol. Si les fleurs ou les graines sont présentes, les ombelles doivent être préalablement coupées et mises dans un sac-poubelle pour être jetées. Cela permet d'éviter la propagation des graines sur le site et de créer ainsi une banque de graines dans le sol. Il est à noter que les fleurs peuvent continuer à se développer en graines, même une fois la tige coupée. D'où l'importance de couper les ombelles de fleurs et de les éliminer. Le reste de la plante peut être laissé sur place sans risque de reprise du plant.

Les pesticides sont utilisés dans de rares cas. L'épandage doit se faire à un moment particulier de la croissance de la plante pour être efficace. De plus, diverses normes doivent être respectées, particulièrement en milieu riverain.

SIGNELEZ LA BERCE DU CAUCASE

T 819 353-2121

Si vous croyez avoir trouvé de la berce du Caucase, contactez la responsable de votre organisme de bassin versant (OBV) par :

◆ Téléphone au 819 353-2121, poste 222

◆ Courriel à berce@copernicinfo.qc.ca.

Veuillez noter de façon détaillée le lieu, et si possible, prenez quelques photos pour les envoyer à la responsable, ce qui permettra la confirmation de l'espèce.



Reconnaître la berce du Caucase et la différencier des autres espèces semblables

La berce du Caucase peut atteindre 5 mètres de hauteur. Il s'agit d'une plante pluriannuelle dont le cycle de vie est d'environ 3 ans.

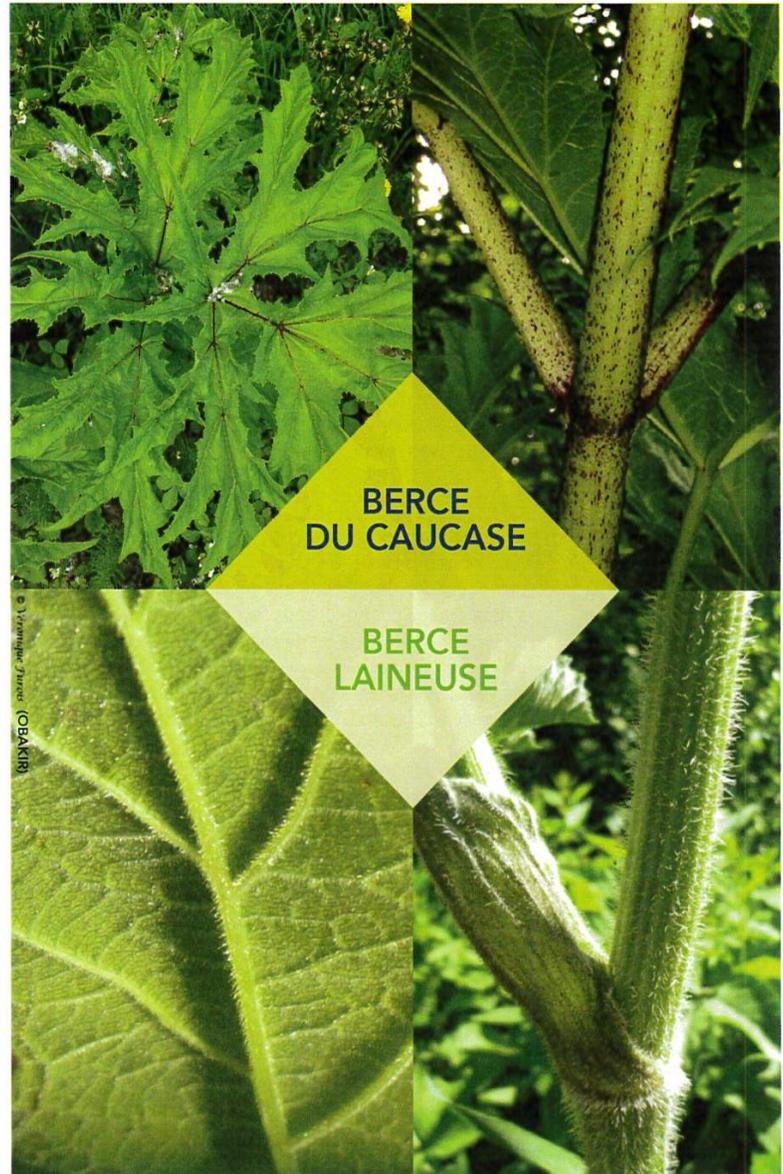
Pour bien l'identifier, on peut se fier à :

- ◆ Ses fleurs en ombelle dont le diamètre peut dépasser les 50 cm ;
- ◆ Sa tige creuse, cannelée et rigide pouvant atteindre 10 cm de diamètre et caractérisée par des taches pourpres éparses et des poils blancs rudes ;
- ◆ Ses feuilles composées de 1 à 3 folioles profondément découpées et légèrement dentelées

D'autres espèces présentes au Centre-du-Québec peuvent être confondues avec la berce du Caucase : l'angélique pourpre, le panais sauvage et la berce laineuse (*Heracleum maximum*). Cette dernière peut également provoquer des dermatites, mais celles-ci sont moins importantes que celles provoquées par la berce du Caucase.

Pour différencier la berce laineuse de la berce du Caucase :

- ◆ La taille de la berce laineuse n'excède pas les 3 mètres alors que la berce du Caucase peut atteindre les 5 mètres.
- ◆ La feuille de la berce du Caucase est immense, profondément découpée et son dessous a peu de poils. Celle de la berce laineuse est nettement plus petite, moins découpée, moins dentelée et son dessous est couvert de nombreux petits poils blancs.
- ◆ La tige de la berce du Caucase est parsemée de taches pourpres et de quelques poils en crochets, alors que la tige de la berce laineuse a rarement des taches pourpres et est très poilue.



Pour plus d'informations sur la berce du Caucase, visitez le environnement.gouv.qc.ca/biodiversité/nuisibles/berce-caucase

Gracieuseté des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du projet d'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches.



CURRICULUM VITAE

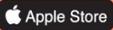
POMME MCINTOSH



AMBITION PROFESSIONNELLE

REJOINDRE L'ÉQUIPE COMPOST POUR DEVENIR UNE CAROTTE



GESTRIO  
TÉLÉCHARGEZ LA VERSION REVUE ET CORRIGÉE

MRC
ARTHABASKA

Les travailleurs temporaires agricoles jouent un rôle essentiel dans notre économie locale.

Le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) vous invite à découvrir quelques clés pour mieux les accueillir, les comprendre et les intégrer dans notre communauté.

Comprendre le choc culturel

Le choc culturel, c'est le sentiment de désorientation et de stress qu'une personne peut ressentir en arrivant dans un pays où les habitudes, les valeurs et les comportements sont très différents de ceux de sa culture d'origine.

Ce processus se déroule souvent en quatre étapes :

1. La lune de miel : La personne est émerveillée par son nouveau pays.
2. La confrontation : Après environ 5 semaines, certaines différences deviennent plus difficiles à vivre. Cela peut provoquer de la tristesse et de l'anxiété.
3. L'ajustement : Peu à peu, la personne commence à mieux comprendre son environnement, à s'y adapter et à trouver des repères.
4. L'aisance biculturelle : La personne devient à l'aise à la fois dans sa culture d'origine et dans la culture du nouveau pays.

Plusieurs travailleurs étrangers agricoles vivent un choc culturel lorsqu'ils viennent travailler au Québec.

Reconnaître ce processus permet de mieux les comprendre et de pouvoir les aider à s'intégrer.



Reconnaissons leur dévouement et offrons-leur une salutation ou un sourire lorsque nous les croisons.

Pour en apprendre davantage, un atelier sur la réalité des travailleurs temporaires agricoles est offert gratuitement. Communiquez avec Jane: [819-294-6020](tel:819-294-6020) poste 210

Avec la participation financière de :

Québec 



Projet d'Accueil et
d'Intégration Solidaire

Tournois de Pêche 2025

Organisés par le Comité de Pêche Club Chasse et Pêche Larochelle

231, Boul. Larochelle, Val-des-sources (819)879-5746

Facebook: comité de pêche trois-lacs-tournois

Dates des tournois

- 25-26-27 avril 2025 : Ouverture de la Truite (provincial)
- 16-17-18 mai 2025 : Ouverture du Doré et du Brochet (provincial)
- 7 juin 2025 : Fête de la pêche: initiation pour 75 jeunes de la région
- 20-21-22 juin 2025 : Achigan et autres espèces (provincial)
- 20 au 26 Juillet 2025 : Semaine du festival de pêche (local)
- 29-30-31 aout-1er septembre 2025 : Clôture de la saison (provincial)
- 6-7-8 février 2026 : Tournoi de pêche blanche ouvert à tous
- 14 février 2026; Initiation a la pêche d'hiver pour 50 jeunes de la région

Dates sujet à changement selon les règlements du ministère et température.

⇒ **Coût de la carte de membre de 65\$ incluant les 5 tournois d'été gratuits.** Vous pouvez pêcher partout dans les tournois provinciaux. 180\$ pour une famille de 2 adultes et 2 enfants; 30\$ par

enfant supplémentaire de moins de 17 ans. 10\$ pour enfants de 10 ans et moins: prix assuré à chaque tournoi estival sur table spéciale.

Prix pour un tournoi de 35\$ (non éligible aux trophées de fin d'année).

Très beaux prix pour les meilleures prises et nombreux prix de participation.

Restaurant Gryzou et bar terrasse Club Larochelle avec vue sur le Trois- lacs et restaurant Station pizza a St-Rémi, tous deux accessibles par le lac. Cabanes à pêche et chemin sur glace. Deux Campings et Motel Centre 03 sur le site.

Pour toutes informations contactez : Michel Boutin (819) 460 8725

Francois Charbonneau (819) 345 9578

Stéphane Girouard (819) 350 5289

Cartes de membre Drummondville, contactez

Roger Camiré 819 818 1234

Une personne doit s'inscrire avant minuit la veille pour avoir droit de pêche et d'enregistrement le lendemain et pouvoir participer au tirage des prix.

Bienvenue à tous! Bonne Pêche!!



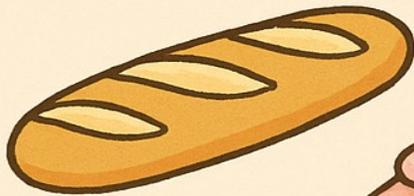


Mots cachés Printemps

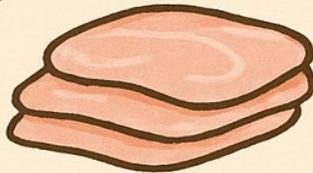
N O N M N M C E R F V O L A N T M
Y Q H R L O A H E Q U I N O X E N
Y E U P A P I L L O N M U K B S V
O E X W Z P P E J Y E I Q E Q G B
T V L G K N M L L R K G A D Y T A
N O L L I S I O U B L R E T F R S
A L N D I J R A W I W A J H G E R
S Z O K S E K U W W E T V B P V U
P N E D P L B X E Y E I A I Z Z A
M K G K E F Y A S L A O L E T A E
E N R S C L O W L H U N B A C N S
T X U O L E L W E E B O C T I K I
N Q O T O U O E S R R S C P U A O
I N B Q S R G O H B R B O S D O K
R A K K I U J E S E O U B Q N R R
P J G Y O T Y E H O I Z K P U W L
E Z A I N F U S D U Z E H M P S S

- | | | | |
|-----------|-----------|-------------|----------|
| abeille | bourgeon | cerf-volant | couleur |
| eclosion | equinoxe | fleur | herbe |
| migration | oiseau | oisillon | papillon |
| pluie | printemps | vert | |

Croque-Monsieur à l'Ail



1 section
de baguette



4 grandes
tranches de
jambon blanc



8 tranches
d'emmental



25 ml
beurre
pommade



3. Dans un bol, mélangez le beurre pommade avec la pulpe d'ail.



5. Faites le montage de vos croque-monsieur en insérant un morceau d'emmental et un morceau de jambon blanc

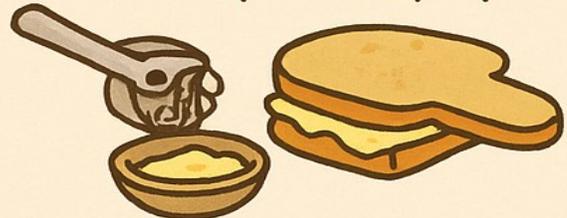


Étapes

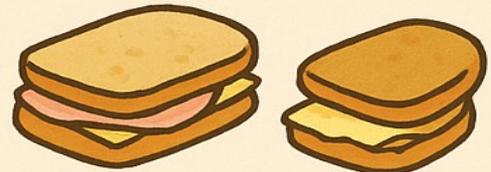
1. Coupez les tranches de jambon blanc en 4. Coupez les tranches de fromage en 2.



2. Passez votre gousse d'ail au presse-ail pour en récupérer la pulpe.



4. Tartinez une face de vos tranches de baguette de beurre à l'ail.



5. Poélez vos croque-monsieur 3 minutes par face sur feu moyen.

